

Philippe Ortelli, président de la Fédération des Entreprises Monégasques (FEDEM), aborde avec *Monaco Hebdo* les grands enjeux qui attendent la principauté en cette rentrée 2022. Parmi eux, l'accès au logement pour les salariés et collaborateurs, à proximité de Monaco. **PROPOS RECUEILLIS PAR CLÉMENT MARTINET**

## « IL EST INDISPENSABLE DE METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE LOGEMENT »

### QUELLE EST SELON VOUS LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE MONACO EN CETTE RENTRÉE 2022 ?

J'évoquerai d'abord la situation mondiale complexe et préoccupante, puisqu'après avoir récolté les fruits de la mondialisation, le monde se scinde à nouveau en blocs. La guerre en Ukraine, l'approvisionnement énergétique, l'inflation dans la zone euro, fragilisent nos économies et soulèvent de nombreuses questions. Quel nouveau modèle voulons-nous bâtir ? Quel futur est possible pour notre civilisation, construite sur des valeurs de liberté et d'économie de marché ? Et plus spécifiquement, dans ce monde en crise, comment pérenniser le modèle social libéral qui a fait le succès économique de Monaco ces soixante dernières années ?

### QUELS DÉFIS SE PRÉSENTENT ?

Le premier défi est celui de la délocalisation industrielle qui s'est accrue ces dernières années. À mon sens, le choix qui a été fait à Monaco, comme dans la plupart des pays développés, de ne pas mettre en place davan-

tage de mesures pour inciter des industries à haute valeur ajoutée à venir s'établir et à rester sur le territoire, a montré ses limites. De même, la vision « courttermiste » de délocaliser une large partie de la fabrication industrielle pour bénéficier des faibles coûts de main d'œuvre est aujourd'hui obsolète. La crise sanitaire, pendant laquelle nous avons su produire en principauté des masques et des gels hydroalcooliques, nous a notamment montré l'importance de la souveraineté industrielle. Réduire toute forme de dépendance en attirant des industries et des technologies de pointe est un des challenges auxquels nous sommes confrontés, avec la poursuite et l'accélération des transitions écologique et numérique. Monaco est un État souverain qui, aujourd'hui plus que jamais, doit capitaliser sur les spécificités qui font sa force, en améliorant encore notre attractivité vis-à-vis des résidents et des investisseurs.

### ENTRE L'INFLATION GÉNÉRALISÉE EN ZONE EURO ET L'ÉMERGENCE DE LA RÉCESSION, QUELLES MESURES ADOPTER POUR PRÉSERVER L'ACTIVITÉ MONÉGASQUE ?

Connecté au reste du monde, Monaco en ressent évidemment tous les bouleversements, même s'ils sont pour l'heure à relativiser, notre pays ayant moins ralenti que certains autres États. L'inflation en Europe, le début de la récession américaine, la guerre à nos portes, la crise climatique, et les tensions en mer de Chine, sont autant de facteurs susceptibles de déstabiliser l'économie mondiale, déjà fragilisée par la pandémie de Covid-19, et d'impacter le fonctionnement

**« LA VISION « COURTERMISTE » DE DÉLOCALISER UNE LARGE PARTIE DE LA FABRICATION INDUSTRIELLE POUR BÉNÉFICIER DES FAIBLES COÛTS DE MAIN D'ŒUVRE EST AUJOURD'HUI OBSOLÈTE »**



© Photo Julian Gurca / Monaco Hebdo

des entreprises. Un entrepreneur n'a pas d'autre choix que la résilience. Il doit s'adapter en permanence pour relever des défis, prendre des risques pour pérenniser l'outil économique et les emplois qu'il pourvoit. Mais à eux seuls les chefs d'entreprises ne peuvent pas tout. Aussi, il est plus que jamais nécessaire de préserver la liberté d'entreprendre et de ne pas imposer aux entreprises monégasques de nouvelles contraintes légales ou réglementaires, comme cela a été le cas

ces dernières années où la FEDEM a dû s'opposer à certaines mesures économiquement liberticides.

### UN EXEMPLE ?

L'un des exemples les plus récents est notre intervention pour que la législation monégasque en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, et de la corruption (LCB/FT-C), soit équilibrée, c'est-à-dire à la fois respectueuse des standards



internationaux sans les sur-transposer, des droits fondamentaux, et de l'activité économique. Si les lois votées le 31 janvier 2022 vont globalement dans le bon sens, certains points préoccupants subsistent, en particulier avec le changement de doctrine majeur qui fait que dans la lutte contre le blanchiment, les entrepreneurs sont coupables par principe, sauf s'ils prouvent leur innocence. Ce renversement de la charge de la preuve introduit une dangereuse distorsion de compétitivité avec certains pays voisins et fait peser le poids de procédures lourdes pour les entrepreneurs. J'ai pu constater récemment qu'une grande banque américaine avait des règles de "compliance" [conformité — NDLR] à Monaco plus strictes qu'à Londres ou au Luxembourg. Est-ce bien raisonnable en ce moment ? La FEDEM continuera à se mobiliser pour montrer les risques liés à la mise en œuvre de ces mesures nocives qui vont induire une perte de temps préjudiciable à l'activité économique, dans un contexte déjà difficile.

#### **LA GUERRE EN UKRAÏNE A-T-ELLE UNE INCIDENCE SUR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA PRINCIPAUTÉ ?**

Des chefs d'entreprises membres de la FEDEM nous ont remonté des problèmes de délais de livraison de marchandises qui, même s'ils ne résultent pas tous de la guerre en Ukraine, s'en trouvent amplifiés. Malgré l'aide vitale du gouvernement, les entreprises, qui ont globalement été impactées par la crise sanitaire, se retrouvent affaiblies pour affronter les hausses de prix des matières premières et les pénuries.

#### **FACE À LA PÉNURIE DE MAIN D'ŒUVRE RENCONTRÉE PENDANT L'ÉTÉ 2022, NOTAMMENT DANS L'HÔTELLERIE ET LA RESTAURATION, QUELS LEVIERS ACTIONNER POUR ATTIRER À NOUVEAU LES TALENTS ?**

Ces professions souffrent globalement d'un déficit d'attractivité. Des négociations ont débuté cet été entre les partenaires sociaux concernés et le gouvernement pour tenter de faire émerger des solutions concrètes pour les valoriser davantage. Au-delà de la question salariale, il est indispensable de mettre en place une politique de logement qui permette de rapprocher les actifs de Mo-

**« IL EST PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE DE PRÉSERVER LA LIBERTÉ D'ENTREPRENDRE ET DE NE PAS IMPOSER AUX ENTREPRISES MONÉGASQUES DE NOUVELLES CONTRAINTES LÉGALES OU RÉGLEMENTAIRES, COMME CELA A ÉTÉ LE CAS CES DERNIÈRES ANNÉES »**

naco, pour qu'ils bénéficient d'une meilleure qualité de vie sans perdre chaque jour trop de temps dans des transports en commun souvent insuffisamment adaptés aux besoins. L'offre de transport collectif doit aussi être optimisée en proposant des solutions innovantes, comme, par exemple, le projet de métro entre Nice et Monaco, porté par la FEDEM.

#### **FAUT-IL REVOIR LES NIVEAUX DE RÉMUNÉRATION À MONACO ?**

Monaco a su conserver son attractivité, pas seulement salariale, mais aussi au niveau de l'environnement de travail et des avantages associés. Les salariés bénéficient d'une rémunération nette plus élevée que dans la région économique voisine, d'allocations familiales nettement supérieures dès le premier enfant, d'une meilleure couverture santé, d'une retraite de base nettement plus avantageuse à carrières identiques et à durée de cotisation égale. Au-delà, ils bénéficient aussi de l'environnement stimulant d'un centre d'affaires international et d'un marché de l'emploi dynamique. Ces avantages permettent à Monaco de rester attractif, mais sont cependant grevés par les points névralgiques que sont le logement des actifs à proximité à des tarifs raisonnables et l'accès. Il est inadmissible que des dizaines de milliers de pendulaires perdent quotidiennement deux heures de trajet pour venir et repartir de leur lieu de travail. Cela explique d'ailleurs les difficultés de recrutement rencontrées dans certains secteurs. Nous pouvons et devons faire encore mieux, car l'attractivité de Monaco à terme est à ce prix. Construire beaucoup plus de logements dans les communes limitrophes pour nos actifs doit être une priorité absolue, dont l'État monégasque bénéficiera via la TVA sur leur consommation.

#### **OUTRE LES SALAIRES, COMMENT AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES SALARIÉS ET COLLABORATEURS DE LA PRINCIPAUTÉ ?**

La crise sanitaire a provoqué une forte volonté de vivre au présent plutôt que d'investir dans un avenir incertain. C'est une évolution culturelle majeure qui a des effets dans de nombreux domaines, et se répercute sur les chiffres de l'emploi en France comme aux USA, avec une forte augmentation des démissions. Il faut cependant pondérer ce phénomène en remarquant qu'en France ces démissions s'expliquent plus par le "turn-over" que par une volonté de quitter le marché du travail. À Monaco, nous n'avons pas constaté une telle hausse des démissions, mais certains secteurs, en plus de l'hôtellerie-restauration, nous rapportent des difficultés de recrutement. Le salaire n'étant pas le seul paramètre déterminant la qualité de vie des salariés, il apparaît qu'ils ont surtout besoin d'accéder plus facilement à Monaco ou de s'en rapprocher. Ce sont des problématiques majeures dans lesquelles la FEDEM est engagée depuis de nombreuses années.

#### **FAUDRAIT-IL SUBVENTIONNER UNE PARTIE DU COÛT DES TRANSPORTS POUR LES SALARIÉS DE LA PRINCIPAUTÉ ?**

Cette idée de subvention, comme il en existe en France, nous apparaît être une solution inadaptée à la situation du pays et qui aurait des effets négatifs sans répondre aux besoins des salariés. Tout d'abord, elle serait une charge supplémentaire sur les entreprises, alors même que celles-ci sont confrontées à des difficultés économiques croissantes dans un contexte incertain. Ensuite, les subventions ne bénéficient in fine pas nécessairement à celui qui les touche directement, mais à celui qui est en position de force. Dans la région économique voisine où le logement est la principale contrainte, les vrais bénéficiaires seraient les propriétaires immobiliers, ce qui ne correspond pas au but souhaité. Enfin, le montant de cette subvention dépendrait directement de la distance parcourue, c'est-à-dire que ceux qui habitent loin de Monaco seraient ceux qui y gagneraient le plus. Cela s'oppose au besoin de rapprocher les actifs du pays. Aussi, nous préférons que le logement de fonction pour certains salariés soit taxé par les caisses sociales au forfait et non plus au réel. Cela apporterait une vraie attractivité.

#### **POUR RELANCER LA FRÉQUENTATION ET L'ACTIVITÉ LES WEEK-ENDS, FAUDRAIT-IL GÉNÉRALISER D'AVANTAGE L'OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE ?**

La FEDEM a toujours été favorable à l'ouverture des commerces le dimanche, et s'était prononcée en sa faveur lorsqu'elle avait été consultée en tant que partenaire social dans le cadre des évolutions de la législation, et en 2019 lors du vote de la loi n° 1471 du 2 juillet 2019 qui autorise les commerces de détail à ouvrir 30 dimanches par an et par salarié. La FEDEM soutient donc le président de l'Union des commerçants de Monaco (UCAM), Alexandre Pasta, lorsqu'il affirme « *qu'il faut inciter davantage de confrères à ouvrir leurs portes le dimanche, pour créer une nouvelle dynamique dans les rues de la principauté : sur certains week-ends de l'année, il faut que nous soyons tous ouverts.* »

#### **CETTE POSITION FAIT-ELLE L'UNANIMITÉ ?**

La FEDEM déplore que ce dispositif ne suscite pas l'engouement de tous les commerces de Monaco, condition sine qua non pour attirer le dimanche des pendulaires qui fréquentent et consomment habituellement dans les centres commerciaux de Cagnes-sur-Mer à Sanremo. Même si ce n'est pas le seul élément, l'attractivité de Monaco passe par la faculté de proposer une offre commerciale homogène et diversifiée, afin de créer une nouvelle dynamique commerciale pour faire face à la concurrence. Tel était d'ailleurs le but de l'assouplissement de la règle sur le repos dominical pour les commerces de détail, fruit d'un compromis entre le gouvernement, le Conseil national et les partenaires sociaux. Rappelons enfin que l'employeur peut obtenir le

**« LE SALAIRE N'ÉTANT PAS LE SEUL PARAMÈTRE DÉTERMINANT LA QUALITÉ DE VIE DES SALARIÉS. IL APPARAÎT QU'ILS ONT SURTOUT BESOIN D'ACCÉDER PLUS FACILEMENT À MONACO, OU DE S'EN RAPPROCHER »**

remboursement des cotisations patronales à condition d'employer habituellement moins de 10 salariés et de réaliser un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,2 millions d'euros, fixé par arrêté ministériel.

#### **EN FRANCE, LE GOUVERNEMENT ENVISAGE DE DÉCALER L'ÂGE DE DÉPART LÉGAL À LA RETRAITE JUSQU'À 65 ANS D'ICI 2030 : UNE PISTE À EXPLORER À MONACO ?**

Nous avons, avec l'Union des syndicats de Monaco (USM), avancé sur la création d'une Caisse monégasque de retraite complémentaire. Nous suivons en permanence les calculs des actuaires pour prévoir au mieux les évolutions démographiques et financières, et permettre le maintien d'un système intéressant pour les salariés et les entreprises.

#### **QUEL EST LE SUJET LE PLUS IMPORTANT DE CETTE RENTRÉE SELON VOUS ?**

Comme déjà évoqué, c'est celui de l'évolution économique mondiale. La principauté est un petit pays qui a réussi grâce à son modèle unique en développant des relations commerciales avec le monde entier, et est donc dépendante de la situation internationale. Après les difficultés des deux années de Covid-19, la crise de l'énergie et le ralentissement des échanges risquent d'avoir un effet très négatif sur nos entreprises, alors même que l'inflation, même s'ils ne l'ont pas provoquée, a fortement augmenté. Nous entrons dans une ère d'incertitudes et cela n'est jamais bon pour le développement économique. Une autre source d'inquiétudes concerne les réactions à ce risque de crise. De plus en plus de pays, voyant la situation leur échapper, veulent exercer plus de contrôle sur les choix économiques, c'est-à-dire limiter la liberté individuelle des entrepreneurs comme des employés. Ce genre de réaction s'explique, mais est l'opposé de ce qu'il faut faire : c'est en laissant tous les acteurs économiques libres de faire leurs choix, de prendre des risques, d'innover, que nous pourrions surmonter cette période. Toute autre politique serait suicidaire. Nous bénéficions d'un pays qui, tout au long de l'Histoire, a su se réinventer pour devenir plus fort. Ne détruisons pas notre chance.

[martinet.monacohebdo@groupecaroli.mc](mailto:martinet.monacohebdo@groupecaroli.mc)  
[@MartinetClem](https://twitter.com/MartinetClem)